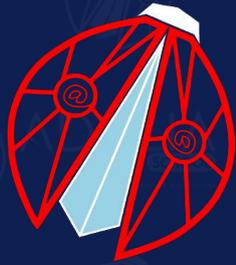


Formation ouverte aux personnes
en situation de handicap 



ADALIA
SCHOOL

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS



Matériel pédagogique
offert à hauteur de 500€
dans le cadre des
contrats d'apprentissage



Assistant ressources humaines

Titre Professionnel - Niveau 5



TITRE RNCP 35030
EN DATE DU 06/11/2020

en alternance

Ce titre professionnel est certifié par le ministère du plein emploi et de l'insertion

232 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT - 57970 YUTZ

03 82 51 85 99

| adalia.cfa@gmail.com



**SCAN
ME**

OBJECTIFS



Dans le respect des règles juridiques, l'assistant ressources humaines assure tout ou une partie des opérations liées à la gestion administrative du personnel.

Il contribue au recrutement de nouveaux collaborateurs et au développement des compétences.



QUEL PUBLIC

Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent acquérir les compétences nécessaires pour travailler dans le domaine des Ressources Humaines.

Elle convient également aux personnes ayant déjà une expérience professionnelle dans ce domaine et souhaitant se perfectionner.



PRÉREQUIS

Les candidats à la formation Titre Professionnel Assistant RH doivent être titulaires d'un diplôme de niveau bac ou justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine des Ressources Humaines.

Ils doivent également avoir une bonne maîtrise des outils informatiques et des compétences en communication écrite et orale.



PROGRAMME

CPP1 : assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines.

CPP2 : contribuer au développement des ressources humaines.

Passerelles : Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur :

- Bachelor chargé des Rh (niveau 6) (Bac +3)



FORMATION **100%** PRISE EN CHARGE

En contrat d'apprentissage et de professionnalisation : la formation est prise en charge à 100 % par l'employeur via le financement OPCO
Salaire en apprentissage est de 43 % à 100 % du SMIC.

SUIVI ET ÉVALUATION DU RÉSULTAT

Le suivi de la formation est assuré par des formateurs spécialisés dans le domaine des Ressources Humaines. Les candidats bénéficient également d'un accompagnement personnalisé tout au long de la formation.

L'évaluation du résultat est réalisée par des épreuves écrites et orales ainsi que par la présentation d'un projet professionnel.

Une mise en situation professionnelle (3H30), Un entretien technique (30MIN), Un entretien final (20MIN)

Le titre professionnel est composé de deux blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

DURÉE & RYTHME DE LA FORMATION

La durée de la formation Titre Professionnel Assistant RH est de 15 mois.

1J EN FORMATION / 4J EN ENTREPRISE. Formation en présentiel au **CFA Adalia School Yutz**

La formation peut démarrer tout au long de l'année / **Rentrée chaque mois**

DÉBOUCHÉS

- Assistant ressources humaines
- Assistant formation
- Assistant recrutement
- Assistant RH et paie
- Gestionnaire des emplois et carrières
- Chargé des ressources humaines

CODES ROME

- M1501 : Assistantat en ressources humaines.
- M1502 : Développement des ressources humaines.